



Toggle navigation

- [Business](#)

- |

- [Technologie](#)

- |

- [Entrepreneurs](#)

- |
- [Management](#)

- |

- [Finance](#)

- |

- [Lifestyle](#)

◦ |

◦ [Luxe](#)

◦ |

◦ [Femmes@Forbes](#)

◦ |

◦ [Log_In](#)

◦ |

- [Club Forbes](#)
- [Technologie /](#)
- #reseaux sociaux

Pourquoi Les Réseaux Sociaux Mettent En Danger La Démocratie



[Forbes 8 mai 2019](#)



| GETTY

La plupart des discussions sociétales actuelles sur les dangers des réseaux sociaux pour la démocratie sont centrées sur les bulles de filtres, les « [fake news](#) » et les interférences étrangères. Pourtant, une menace bien plus dangereuse et largement sous-estimée plane sur la démocratie moderne : le contrôle absolu des plateformes sociales sur le lien entre les citoyens et leurs élus, les entreprises privées décidant de qui sont autorisés à parler et ce dont ils sont autorisés à discuter. Des gouvernements comme les États-Unis et l'Union Européenne, qui se sont concentrés sur l'interférence étrangère, ont largement ignoré la menace croissante de la capacité de la Silicon Valley à interférer dans la démocratie, de la même manière que les gouvernements sont prêts à s'attaquer aux problèmes qui menacent les modèles commerciaux de ces entreprises. C'est l'un des grands impacts de l'ère numérique, la démocratie elle-même est de plus en plus médiatisée par la « propriété privée » des réseaux sociaux.

Les élus écoutent de plus en plus leurs électeurs et interagissent directement avec eux par le biais des réseaux sociaux. Comme ces plateformes servent de plus en plus de médiateur pour la compréhension du public des enjeux nationaux et des événements mondiaux, des entreprises comme [Twitter](#) et [Facebook](#) définissent non seulement la réalité elles-mêmes, mais déterminent qui est autorisé à parler à son gouvernement et ce qu'il est autorisé à dire. Twitter [détermine](#) littéralement qui est autorisé à parler directement au président des États-Unis et qui peut suspendre ce droit à n'importe qui à tout moment et pour n'importe quelle raison. Le réseau social est également en mesure de déterminer les sujets dont les citoyens ordinaires sont autorisés à parler à leur gouvernement.

Les questions qui ne sont pas conformes aux idées de Twitter peuvent être bannies, empêchant les citoyens de faire entendre leur voix par ceux qui les représentent.

La démocratie repose sur la libre circulation de l'information et sur la capacité des citoyens d'un pays à se faire entendre. Les réseaux sociaux font exactement le contraire : centraliser tout le contrôle sur qui est entendu et ce qu'ils peuvent dire à une poignée d'entreprises à but lucratif dont le pouvoir est absolu, dont les décisions sont finales sans recours et dont les processus sont totalement opaques.

Facebook nous a [rappelé](#) le pouvoir des réseaux sociaux de réduire au silence les points de vue qui menacent leurs résultats financiers lorsqu'il a supprimé une publicité d'Elizabeth Warren demandant une plus grande réglementation de ses pratiques commerciales. Bien que l'entreprise ait finalement blâmé le retrait de l'annonce sur son utilisation du logo de Facebook, il n'en demeure pas moins que l'entreprise n'avait aucune obligation légale de restaurer l'annonce.

Il n'y a donc aucune garantie de liberté d'expression dans les principaux réseaux sociaux qui contrôlent notre démocratie numérique moderne. Tous les droits, privilèges et libertés assurés aux citoyens sur la place publique disparaissent lorsqu'il s'agit de la propriété privée dans laquelle le processus démocratique se déroule.

Que se passe-t-il lorsque Twitter suspend et expulse des utilisateurs qui ne se conforment plus à ses idées ? Leurs voix ne jouissent plus des mêmes droits dans le processus démocratique que celles qui sont d'accord avec le réseau social. Un simple changement algorithmique de Twitter permet aux élus, par l'intermédiaire du président des États-Unis, de ne plus entendre parler des questions qui préoccupent le plus grand nombre.

Il ne s'agit plus de petites préoccupations. Si l'on prend l'exemple de l'intervention de Facebook dans les élections pakistanaises l'an dernier contre l'un des partis candidats, ou le cas de l'Inde dans lequel les directives de Facebook invitaient les modérateurs à « surveiller » le slogan « Cachemire libre », bien que ce slogan soit tout à fait légal.

Dans le cas du Myanmar, malgré l'annonce publique d'une interdiction de glorifier une organisation qui a encouragé la violence contre les musulmans, les directives internes de l'entreprise ont en fait donné instruction à ses modérateurs de ne pas supprimer ces messages élogieux. Le géant américain n'a aligné ses politiques internes sur ses déclarations publiques qu'après une enquête du Times, qui rappelait que les déclarations publiques de Facebook ne correspondaient pas toujours à ses actions.

La [liste](#) des groupes « haineux » interdits sur Facebook comprend les principaux partis politiques qui détiennent des sièges au Parlement de l'Union européenne et dans les gouvernements des principaux pays européens. Les partis politiques élus démocratiquement sont littéralement bannis de la plateforme.

De la même façon, en Asie et au Moyen-Orient, les grands groupes religieux qui représentent une grande partie de la société sont également interdits.

Une entreprise privée a donc aujourd'hui le pouvoir absolu incontestable et sans justification d'interdire sans équivoque les partis démocratiquement élus, d'interdire la mention de questions sociétales clés et de bannir des organisations sociales représentant des nations entières.

Plus précisément, une entreprise privée a en fait pris la mesure sans précédent d'intervenir activement dans une élection démocratique d'une nation souveraine, en soumettant un parti à une étude intense, tandis que son adversaire ne subissait pas une telle censure.

Invité à commenter les détails du reportage de Times, un porte-parole de Facebook a critiqué la mauvaise interprétation de certains détails, mais a refusé de préciser lesquels ou de fournir une autre explication. La société a également refusé de fournir des copies des documents que le Times avait acquis pour permettre un examen externe.

Plus grave encore, lorsqu'on lui a demandé « pourquoi Facebook croit qu'il est acceptable de déterminer ce qui est acceptable dans le monde entier, au lieu de s'en remettre aux systèmes judiciaires, aux gouvernements et autres systèmes démocratiques ou gouvernementaux », un autre porte-parole a répondu que « ce sont certainement des questions importantes » mais que l'entreprise n'avait rien à dire sur le sujet.

Interrogé sur la question de savoir si l'Union européenne prenait au sérieux le pouvoir des réseaux sociaux pour influencer les élections européennes, un porte-parole de la Commission européenne a répondu que l'Union Européenne investissait massivement dans la lutte contre les discours de haine et l'influence extérieure sur les élections. Toutefois, lorsqu'on lui a demandé si l'Union Européenne s'efforçait spécifiquement de protéger les élections de l'interférence des réseaux sociaux elle-même, le porte-parole a confirmé qu'il n'y avait pas d'initiatives à l'échelle européenne pour le moment. Cela rappelle seulement à quel point les gouvernements ont peu prêté attention au pouvoir des réseaux sociaux sur la démocratie. Dans l'ensemble, ce ne sont pas les interférences étrangères qui constituent la plus grande menace pour notre démocratie numérique, mais les réseaux sociaux eux-mêmes et leur pouvoir illimité de déterminer qui a le droit de s'exprimer.

La plus grande question est peut-être de savoir s'il est tout simplement trop tard pour réglementer, car les entreprises sont maintenant si puissantes qu'elles pourraient simplement faire taire tout débat et assurer l'élection de gouvernements pro-Silicon Valley dans le monde entier.

•

Vous avez aimé cet article ? **Likez Forbes sur Facebook.**

[0](#)

•

DASSAULT & ALTRAD : DEUX SAGAS D'ENTREPRISE HORS NORMES

Forbes

PRINTEMPS 2019

FRANCE :
CLASSEMENT DES
MILLIARDAIRES
EXCLUSIF : Les
40 plus grandes
fortunes

PALMARÈS
**BUSINESS
SCHOOLS**

LES MBA POUR
BOOSTER VOTRE
CARRIÈRE

CITROËN
**100 ANS
D'INNOVATION**

LINDA JACKSON,
DIRECTRICE
CHEVRONNÉE

GLAMOUR
CRAZY HORSE

L'INSTITUTION FAIT
SA MUE À L'HEURE
DE #METOO

30
UNDER
30

NOS TRENTE
ENTREPRENEURS
DE MOINS DE
TRENTE ANS LES
PLUS INNOVANTS,
INFLUENTS
ET INSPIRANTS...

Belgique : 9,50 € - Luxembourg : 9,50 € - Suisse : 10,20 CHF

M 03507 - 6 - F: 9,00 € - RD



Abonnez-vous au magazine

et découvrez chaque trimestre :

- Des dossiers et analyses exclusifs sur des stratégies d'entreprises
- Des témoignages et interviews de stars de l'entrepreneuriat
- Nos classements de femmes et hommes d'affaires
- Notre sélection lifestyle
- Et de nombreux autres contenus inédits

1 an, 4 numéros : 30 €

[Je m'abonne](#)

A lire également :



[Tesla Et Nvidia A Couteaux Tirés Pour Imposer Leur Vision Du Véhicule Autonome](#)



[Immobilier : 3 Technologies Qui Vont Dessiner L'Avenir Du Secteur](#)



[Google Cloud Next '19 : “Nous Allons Continuer À Innover Et À Recruter Pour Nos Clients”](#)

- [← Article précédent](#)
- [Article suivant→](#)

Services et produits

- [Brandvoice](#)
- [Club Forbes](#)

Newsletters

- [Newsletter Business](#)
- [Newsletter Entrepreneurs](#)
- [Newsletter Technologie](#)
- [Newsletter Management](#)
- [Newsletter Finance](#)
- [Newsletter Luxe et Lifestyle](#)
- [Newsletter Femmes@Forbes](#)

Mentions légales

- [Conditions générales d'utilisation](#)
- [Charte de confiance - Mentions légales](#)

- [Politique de confidentialité](#)
- [Gérer l'autorisation de cookies](#)

Contact

- [Annoncer sur Forbes](#)
- [Etre contributeur sur Forbes](#)
- [Contacter la rédaction](#)
- [Contacter la technique](#)
- [Proposition de partenariat](#)

 border="0" alt="notification icon" />
souhaite afficher les notifications.

CONTINUER NON MERCI